

COMMISSION
DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

432

Groupe du Porte-Parole

Bruxelles, le 12 janvier 1973
PC/rp

Note BIO COM N° 5 (73) aux Bureaux nationaux
c/c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux I & X

Objet : 235ème réunion de la Commission

Au cours de sa 235ème réunion, présidée par M.ORTOLI, la Commission a arrêté sa nouvelle organisation administrative, compte tenu de la répartition des compétences entre ses membres. Elle a également arrêté les dispositions de nature à lui permettre de fixer, dans les plus courts délais, dans le respect des procédures statutaires, la composition de sa haute administration, c'est-à-dire, dans un premier temps, des directeurs généraux et des directeurs généraux adjoints.

Aux questions des journalistes au rendez-vous de midi, nous avons eu l'occasion de dire pour quelles raisons il était ni possible ni convenable de citer des noms à ce stade.

En revanche, en ce qui concerne la structure des services, la réponse suivante a été donnée : il y a fusion des anciennes directions générales "I" et "XI" et il y a création de trois directions générales nouvelles en liaison avec les compétences de M.SIMONET (fiscalité et institutions financières) avec celles de M.DAHRENDORF (recherche, science et éducation) et avec celles de M.GUNDELACH (Marché intérieur). La dénomination officielle de ces trois directions générales n'a pas encore été définitivement annoncée. En conclusion, j'ai donc eu l'occasion de souligner la rapidité avec laquelle ces décisions de la Commission ont été prises, le Président ORTOLI imprimant un rythme très élevé dans cette affaire, comme dans celle de la répartition des compétences afin de ne pas laisser plus longtemps l'ensemble de l'administration de la maison dans l'incertitude et de la rendre ainsi opérationnelle dans les plus brefs délais.

Au cours de la partie des travaux courants de la Commission, le collège s'est préoccupé d'une bonne préparation de son premier contact avec le Parlement européen qui tient sa première session à Strasbourg la semaine prochaine. Au cours de la matinée de mardi le 16 janvier, le Président ORTOLI fera une déclaration au nom de la Commission et l'après-midi le Vice-Président HAFERKAMP vera un premier exposé sur la situation économique de la Communauté; le Vice-Président SOAMES pour sa part, répondra à la question orale de M.GLINNE évoquant le problème de nos relations commerciales avec les pays de l'Est. Pour le reste de l'ordre du jour, vous avez les détails dans le communiqué de presse du Parlement.

Avant de quitter Bruxelles lundi prochain dans la soirée, le Président ORTOLI entouré de tous ses collègues participera à 11H. du matin à la séance solennelle de la première réunion du Conseil au Palais d'Egmont; il y fera une brève allocution. L'après-midi, dans l'immeuble "Charlemagne" les travaux normaux du Conseil seront essentiellement consacrés à des questions de relations extérieures (en liaison avec les accords AEELE, avec la Norvège etc.,).

Parallèlement à Luxembourg, se tiendra la conférence trimestrielle des ministres des Finances à laquelle participeront MM. les Vice-Présidents HAFFERKAMP et SIMONET.

Un autre problème qui a fait l'objet de délibérations en Commission est celui des incidences de la Livre sterling flottante sur les mécanismes agricoles du Marché commun dans les perspectives de la date du 1er février (mise en vigueur des règlements agricoles pour les nouveaux membres). Les services de la Commission avaient élaboré un projet destiné à faire fonctionner le système d'une manière ^{pas} trop compliquée. La décision finale sur ce point sera prise en fin d'après-midi par voie de procédure écrite.

La prochaine réunion de la Commission aura lieu à Strasbourg mercredi matin avant la séance plénière du Parlement européen.

Amitiés,

B.OLIVI